

JAN 14 1977



NATIONS UNIES UN/SA COLLECTION

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/12274
12 janvier 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

1. Le 30 novembre 1976, le Président du Conseil de sécurité a reçu du Secrétaire général la communication suivante :

"J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai accepté de décharger le général Bengt Liljestrand de ses fonctions de commandant de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) à compter du 1er décembre 1976.

Je tiens à saisir cette occasion pour rendre un hommage chaleureux au général Liljestrand. Au service de l'Organisation des Nations Unies depuis avril 1974, il a d'abord exercé les fonctions de chef d'état-major de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST), puis, depuis août 1975, celles de commandant de la FONU. Dans les deux cas, le général Liljestrand s'est acquitté avec courage et dévouement, souvent dans des circonstances très difficiles, des tâches importantes qui lui étaient confiées.

Je procède aux consultations nécessaires avant de désigner le successeur du général Liljestrand. Bien entendu, je ferai rapport au Conseil de sécurité et solliciterai son agrément en la matière dès que possible. Entre-temps, le général Rais Abin, commandant en second de la FONU, fera fonction de commandant par intérim de la Force.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité."

Au reçu de cette communication, conformément à la demande du Secrétaire général, le Président du Conseil de sécurité en a fait distribuer le texte aux membres du Conseil.

2. Le 7 janvier 1977, le Président du Conseil de sécurité a reçu du Secrétaire général une nouvelle communication relative à la même question, dont le texte figure ci-après :

"J'ai l'honneur de me référer à la Force d'urgence des Nations Unies (FONU), constituée en application des résolutions 340 (1973) et 341 (1973) du Conseil de sécurité.

Comme il est indiqué dans ma lettre du 30 novembre 1976, le général Bengt Liljestrand, commandant de la FUNU, a présenté sa démission le 1er décembre 1976. Depuis lors, le général Rais Abin, commandant en second de la FUNU, exerce les fonctions de commandant par intérim de la Force.

A la suite de consultations avec les parties intéressées, j'ai l'intention, si le Conseil de sécurité y consent, de nommer le général Rais Abin commandant de la FUNU.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité."

Conformément à la demande du Secrétaire général, le Président du Conseil de sécurité a fait distribuer le texte de cette communication aux membres du Conseil de sécurité.

3. Le 11 janvier 1977, après avoir consulté tous les membres du Conseil, le Président du Conseil de sécurité a adressé la réponse suivante au Secrétaire général :

"Le Président du Conseil de sécurité présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de se référer à la note du 7 janvier 1977, dans laquelle le Secrétaire général manifestait l'intention de nommer le général Rais Abin commandant de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU), si le Conseil de sécurité y consentait.

Compte tenu des consultations qu'il a tenues avec les membres du Conseil de sécurité, le Président tient à informer le Secrétaire général que le Conseil de sécurité consent à ce que le général Rais Abin soit nommé commandant de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU).

Les délégations de la Chine et de la République arabe libyenne se dissocient de cette décision."
